

## **AVIS PUBLIC**

## ALIÉNATION DE BIENS

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autre que par enchère ou soumission publique :

Biens aliénés par la Ville	Acquéreurs	Prix
		(taxes non incluses)
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 403	Monsieur Jacques Lajoie	12 900 \$

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 11e jour mars 2022

Le greffier et directeur du Service juridique

Pierre-Alain Bouchard

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham le 11 mars 2022 et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 11º jour du mois de mars de l'an 2022.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique